

Nouveau Pacte Ferroviaire

Point étape au 2 - 4 juin 2018



CONSEIL NATIONAL DE L'UNSA-FERROVIAIRE

**Combat contre la réforme renforcé
& unité syndicale consolidée !**

*SNCF
Sauvons Notre Cœur Ferroviaire*



ACTE XV

Préavis de grève du mercredi 6 juin 2018 à 20h00 au samedi 9 juin 2018 à 7h55

La vie démocratique de la Fédération **UNSA-Ferroviaire** s'est de nouveau enrichie avec un Conseil National qui s'est déroulé jeudi 31 mai dans les locaux de **l'UNSA Interprofessionnel** à Bagnole (93). Plus de 200 responsables et militants de **l'UNSA-Ferroviaire** ont répondu présent, confirmant la vitalité et le développement de notre organisation professionnelle.

Opposition massive à la réforme du ferroviaire

L'essentiel des débats a naturellement porté sur le *Nouveau Pacte Ferroviaire 2018* et le travail quotidien et remarqué de **l'UNSA-Ferroviaire**, aux côtés des salariés et des usagers du rail. De multiples interventions à la tribune ont renforcé la ligne de conduite : opposition ferme et négociations.

Unité syndicale renforcée

L'unité syndicale appliquée sans faille depuis le 22 mars 2018, début du mouvement, pour donner suite au dépôt d'un préavis de grève national par **l'UNSA-Ferroviaire avec 38 % de grévistes**, puis en interfédérale en mode 2 jours sur 5, est consolidée par l'expression unanime des responsables et militants !

Amendements proposés par l'UNSA-Ferroviaire

Un point exhaustif a également été fait concernant les nombreux amendements déposés *via* divers groupes politiques au Sénat, en seconde lecture de la loi et confirmés par retour de courrier de la Ministre Madame Borne à **l'UNSA-Ferroviaire**.

- ✔ L'incessibilité des capitaux de SNCF, SNCF Mobilités et SNCF Réseau ;
- ✔ L'employabilité des agents à Statut dans les deux nouvelles filiales : Fret SNCF et Gares & Connexion, toutes deux intégrées au GPF SNCF ;
- ✔ L'intégration des allocations dans la rémunération des salariés transférés en cas de perte de marché par la SNCF ;
- ✔ Le renforcement de la notion de volontariat, avec élargissement à la région lors du transfert de salariés ;
- ✔ Les conditions de retour à la SNCF avec Statut maintenu ;
- ✔ L'unité sociale garantie pour le GPF SNCF (continuité de la réforme de 2014) ;
- ✔ La gestion des Activités Sociales partagée entre futurs CSE (ex-CE actuels) et future entité centrale (ex-CCGPF actuel) créés dans la continuité de la réforme de 2014.

Maintenir la pression

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, rien n'est encore joué et des améliorations significatives doivent encore être apportées sous la pression des Cheminots.



CALENDRIER LÉGISLATIF PRÉVISIONNEL

- 👉 **5 juin** vote solennel de la Loi au sénat
- 👉 **11 juin** passage du texte de loi en Commission Mixte Parlementaire
- 👉 **14 juin** vote de la loi à l'Assemblée Nationale

CALENDRIER DE L'INTERFÉDÉRALE

- 👉 **7 juin** rassemblement unitaire au Luxembourg lors de la rencontre des Ministres des Transports européens.
- 👉 **12 juin** mobilisation unitaire sur le thème : « Journée de la colère cheminote, on n'a rien volé, nous ! »

Tous Concernés, Tous Mobilisés, Tous Acteurs !

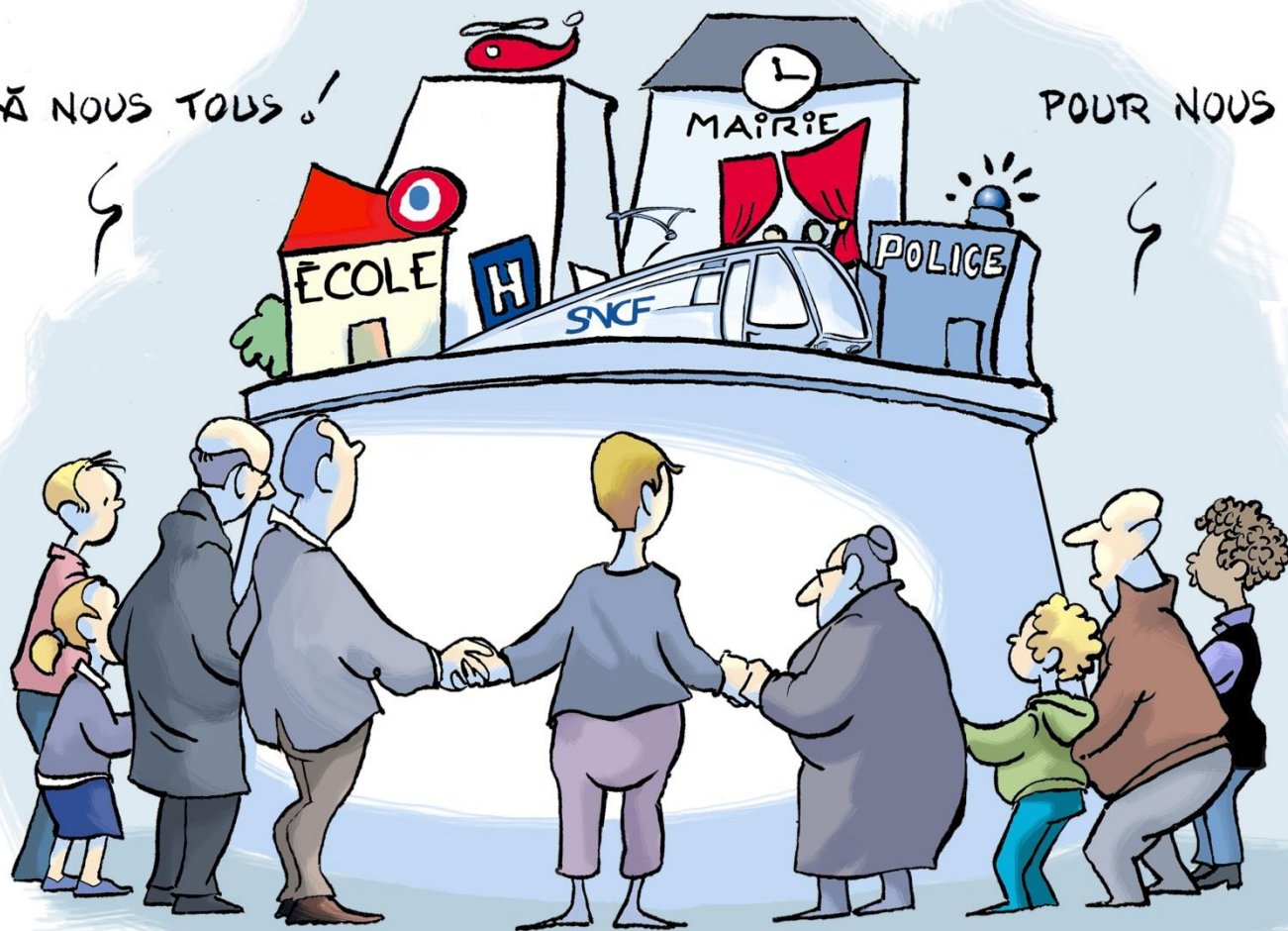
L'UNSA invite l'ensemble des salariés à rejoindre la prochaine phase de grève du 6 au 9 juin 2018



LE SERVICE PUBLIC, C'EST...

À NOUS TOUS !

POUR NOUS TOUS !



SNCF
Sauvons Notre Cœur Ferroviaire

